



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/WG.25/2
31 janvier 1979

FRANCAIS
Original: FRANCAIS

Réunion des Points Focaux du Plan Bleu

Genève, 1-2 février 1979

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Introduction

Lors de la Réunion Intergouvernementale des Etats riverains de la Méditerranée chargée d'examiner l'état d'avancement du Plan d'Action pour la Méditerranée, Monaco, 9-14 janvier 1978 (document UNEP/IG.11/4), il a été proposé de convoquer une Réunion des points focaux nationaux du Plan Bleu. En collaboration avec le Centre d'Activités Développement Environnement en Méditerranée (MEDEAS), qui a été désigné comme Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu, le PNUE organise cette réunion les 1 et 2 février 1979. L'objectif de la réunion est de procéder à un examen général du projet Plan Bleu et de ses perspectives de mise en oeuvre à la lumière des ressources disponibles.

1. Ouverture de la Réunion

La Réunion débutera à 09.30 le jeudi 1 février 1979 à la Salle 23 du Palais des Nations à Genève. L'ouverture de la Réunion sera faite par le Directeur du Programme des Mers Régionales.

2. Organisation de la Réunion et adoption de l'ordre du jour

Vu qu'il s'agit d'une Réunion des Points Focaux Nationaux du Plan Bleu, dont les discussions de nature technique doivent éclaircir les perspectives de mise en oeuvre du Plan Bleu, l'organisation en a été laissée ouverte. Cependant un ordre du jour provisoire a été soumis sous la cote UNEP/WG.25/1 que la Réunion est invitée à considérer en vue son adoption.

3. Le Plan Bleu et ses relations avec les autres éléments du Plan d'Action pour la Méditerranée

A ce point de l'ordre du jour, la Réunion examinera les relations du projet Plan Bleu avec les autres éléments du Plan d'Action pour la Méditerranée et en particulier avec le Programme d'Actions Prioritaires.

4. Dispositions à prendre en vue de la mise en oeuvre de la première phase du Plan Bleu

Un document operationel provisoire de mise en oeuvre du Plan Bleu a été soumis sous la côte UNEP/WG.25/3. La Réunion est invitée a l'examiner et a s'exprimer sur les mecanismes de mise en oeuvre et de coordination du projet en tenant compte des decisions prises et des principes adoptés lors de la Réunion Intergouvernementale des Etats côtiers de la région Méditerranée sur le Plan Bleu, Split, 31 janvier - 4 fevrier 1977 (voir document UNEP/WG.25/INF 3). En plus a titre d'information, des propositions de projets ont été soumises dans les documents UNEP/WG.25/INF 5) et Add.1.

5. Clôture de la Réunion